

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 mai 2015

Étaient présents: M. SCHOETTL Maire, MM LECLERCQ, TALFUMIERE et GOUALIN adjoints, MM. MATEESCU, LABURTHE, PANIGADA

MMES FICAT, POUPART, ALAZARD, REVERET, FARDEAU, WEGNEZ

Étaient absents excusés : MME GAUTHIER pouvoir à M. SCHOETTL

La séance est ouverte à 20 h 50 heures

Secrétaire de séance : Mme POUPART

Lecture du compte-rendu du conseil du 2 avril 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

URBANISME

Déclarations préalables de travaux acceptées :

- M. EIGENSCHENCK – Mulleron pour un changement de fenêtres, suite à notre demande de régularisation
- M. CORUS – Mulleron pour un changement de toiture
- M. PERNET – Chantecoq pour un changement de portail
- M. CROULLEBOIS – Mulleron pour une clôture suite à notre demande de régularisation
- M. SCHOETTL Jean-Marc – La brosse pour un changement de fenêtres.

Déclaration préalable de travaux refusée :

- M. VARY – Bourg pour une remise en état et transformation d'un garage en habitation. On ne peut pas autoriser à faire un logement dans un garage dont la construction est illégale.

Rappel : M. LECLERCQ est souvent interpellé à chaque fois qu'à l'urbanisme, on rappelle les règles décidées, votées et approuvées par le contrôle de légalité, les élus ont pour devoir de faire respecter les règles afin de préserver le cadre de la commune et faire que le village où l'on vit soit agréable à vivre et architecturalement harmonieux.

Pour tous travaux, la meilleure démarche c'est de s'adresser à la mairie pour savoir si un permis ou une déclaration préalable de travaux est obligatoire. Une personne chargée de l'urbanisme est présente tous les quinze jours le vendredi de 14 h à 17 h en mairie.

Une DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) a été reçue en mairie pour la réhabilitation du restaurant dans sa totalité sur l'autoroute. Un permis a été déposé en mairie de Briis-sous-Forges. M. LECLERCQ demande qu'une copie nous soit adressée, la commune de Janvry étant concernée par l'assainissement.

Demande de division rue du Grand Cèdre : Monsieur le Maire est inquiet pour la sécurité, la sortie des véhicules sur le CD 40 étant déjà très difficile, plus il y aura de maisons et plus cela sera compliqué, c'est la chronique annoncée de futurs acquéreurs qui demanderont des feux rouges, des miroirs et tout dispositif leur permettant de sortir de chez eux

Rappel : beaucoup de haies dépassent la hauteur autorisée (2 mètres), il est rappelé aux riverains que les haies doivent être entretenues et ne pas dépasser sur la voie publique.

SCI la Vallée Bergeotte : des difficultés toujours présentes concernant le mur dont le crépi n'a toujours pas été fait. Le conciliateur de justice a appelé M. LECLERCQ.

Prochaine commission urbanisme : 11 mai à 20 h 30

FINANCES

Décision modificative n° 1 : une erreur s'étant glissée dans le budget, il y a lieu de prendre une DM comme suit :

- compte 020 - dépenses imprévues : - 0.40 €
- compte 021 – virement de la section d'exploitation : + 0.40 €

Versement subvention : DETR 2014 pour l'accès école maternelle pour personnes à mobilité réduite : 2 274.18 €

TRAVAUX

Des travaux de peinture sont en cours sur la commune : poteaux, monuments aux morts ...

CAISSE DES ECOLES

Une réunion est programmée le 18 mai à 19 heures pour parler des rythmes scolaires. La réunion annoncée sur le dernier compte rendu pour le règlement intérieur, a été annulée par l'inspection académique.

Le coût de l'école pour un élève s'élève approximativement à 1 100 €, une étude plus précise sera faite, ce qui va probablement faire grimper le coût. En moyenne le prix moyen des frais d'écolage réclamés par les autres collectivités s'élèvent à 650 €

26 juin : fête de l'école

La classe transplantée de Madame BOUCHOUT s'est très bien déroulée, tous les enfants sont rentrés ravis.

Concours papier : la commune de Janvry est arrivée deuxième de sa catégorie, la récompense de 500 € sera versée sur le budget de la caisse des écoles.

Monsieur MATEESCU propose d'organiser une sortie théâtre pour les enfants.

Rappel : on demande aux parents qui déposent leurs enfants à l'école de se garer place de l'église et de traverser la petite ferme.

Projet Educatif Territorial : Monsieur le Maire n'est pas favorable pour créer ce projet et laisse le choix aux autres membres du conseil municipal de gérer ce dossier.

8 mai : pour la cérémonie, les enfants de la classe de Mme BOUCHOUT viendront chanter au monument aux morts.

CCAS

Demain une sortie à Meaux est organisée au musée de la guerre, 22 personnes inscrites.

Voyage en Bulgarie : 25 personnes inscrites

Voyage en Norvège : 22 personnes inscrites

Le C.C.A.S. a été saisi par Monsieur le Maire pour les logements au dessus de l'école, trois demandes ont été reçues : Mme RENIER qui souhaite intégrer le logement de Anne-Sophie, une dame qui vit seule à Paris et qui souhaite se rapprocher de sa famille à Janvry, une jeune de Janvry a demandé le 3^{ème} logement qui se libère le 7 mai.

COMITE DES FETES

29 mai : soirée poésie avec une lecture de René CHAR.

L'argent du dernier petit marché a été consacré à financer l'association pour les enfants de Katmandou.

QUESTIONS DIVERSES

Avis sur le plan de prévention des risques d'inondation : après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuve le plan même si Monsieur le Maire précise que la commune n'est pas du tout concernée.

Le SIVOA organise le 26 mai une visite de notre station d'épuration, celle de Fontenay sera faite sur le même principe.

Elections régionales : le 1^{er} tour se déroulera le dimanche du 2^{ème} weekend du marché de Noël, ce qui va engendrer des problèmes. Monsieur le Maire propose que le bureau de vote soit installé à la mairie. Une délibération sera adressée en préfecture. Les membres approuvent à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise qu'une permission de voirie a été déposée pour la pose de la fibre optique ainsi que le permis pour le dépôt de l'armoire.

Club hippique : la convention avec Yannick SONNET doit être renouvelée. Les membres approuvent à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise qu'il est en phase de recrutement pour le remplacement d'Anne Sophie bientôt en congé maternité ainsi que pour le bar de la plage.

Cela avance ! Une déclaration d'intention de travaux a été déposée pour les travaux concernant la pose de la fibre jusqu'au relais téléphonique

Le conseil rappelle que le dimanche et jours fériés, l'usage des engins à moteurs pour les travaux et entretien des jardins, est limité de 10 à 12 heures.

Séance levée à 22 H 15

Prochain conseil le 2 juin 2015 à 20h45